

LONGÉVITÉ

Portrait de territoire 2022

Nantes
Métropole



Édition septembre 2023

En décembre 2021, le Conseil Métropolitain adoptait la Feuille de route Longévité métropolitaine. Cette feuille de route est issue d'une démarche participative citoyenne, le Grand débat « Longévité, ouvrons le champ des possibles » mené en 2019, et d'un temps de co-construction avec les 24 communes, les acteurs du territoire et les services de Nantes Métropole. Elle a pour but de répondre aux enjeux de transition démographique et d'accompagnement des seniors dans la diversité de leurs âges et leurs besoins. Cette Feuille de route vient poser les différents engagements et actions portées collectivement pour faire de Nantes métropole un territoire exemplaire en matière de Longévité.

Dans le même temps, Nantes Métropole initie une démarche d'évaluation de ses engagements et de ses actions. Il est nécessaire d'analyser les évolutions sociétales qui traversent les populations de seniors et les transformations qui s'opèrent notamment sur la métropole nantaise tout au long de la démarche. Ce document réalisé par l'Agence d'urbanisme de la région nantaise, s'appuie sur des indicateurs sélectionnés conjointement avec la métropole pour rendre compte du contexte et de la situation des seniors à Nantes métropole.

- 01 **Démographie** 
Le vieillissement dans la métropole nantaise p.4
- 02 **Niveau de vie** 
« Tous les seniors ne roulent pas sur l'or » p.8
- 03 **Habitat** 
Le parcours résidentiel des seniors se diversifie p.11
- 04 **Mobilité** 
La voiture comme marqueur fort de l'autonomie des seniors p.19
- 05 **Engagement** 
Rappel du document socle p.21



Une augmentation des seniors dans la métropole nantaise

Le vieillissement n'est pas un phénomène démographique nouveau, ni spécifique à la métropole ou même à la France. Son origine et son ampleur sont issues de la concomitance de plusieurs facteurs, tels que l'allongement de l'espérance de vie, la baisse de la natalité, l'apport migratoire, le vieillissement des générations nombreuses du baby-boom, etc.

Si la métropole nantaise est un territoire plutôt jeune (33 % de personnes de moins de 25 ans, 30% sur le territoire national, 31% en Loire-Atlantique), le vieillissement est malgré tout un phénomène majeur pour elle aussi.

Entre 1999 et 2019, Nantes métropole a vu sa population de 60 ans et plus augmenter de + 51 153 personnes (soit + 56%). Cette croissance est supérieure à la moyenne nationale (+ 41 %) et égale à celle du département (+ 56 %).

En 2019, **21%** de la population métropolitaine est âgée de 60 ans ou plus. Ce taux était de **15 %** en 1990.

Évolution des personnes de plus de 60 ans par tranche d'âge

Source : INSEE 2019, traitements Auran, janvier 2023



En 2030, il y aurait plus de 30 000 seniors de plus de 60 ans supplémentaires dans la métropole nantaise, soit une hausse de **21,5%** par rapport à 2019.

Les 60-74 ans représenteraient **58%** de la population de seniors de la métropole, les 75-84 ans représenteraient **29%** et les 85 ans et plus, **12,7%**.

Un vieillissement différencié selon les communes

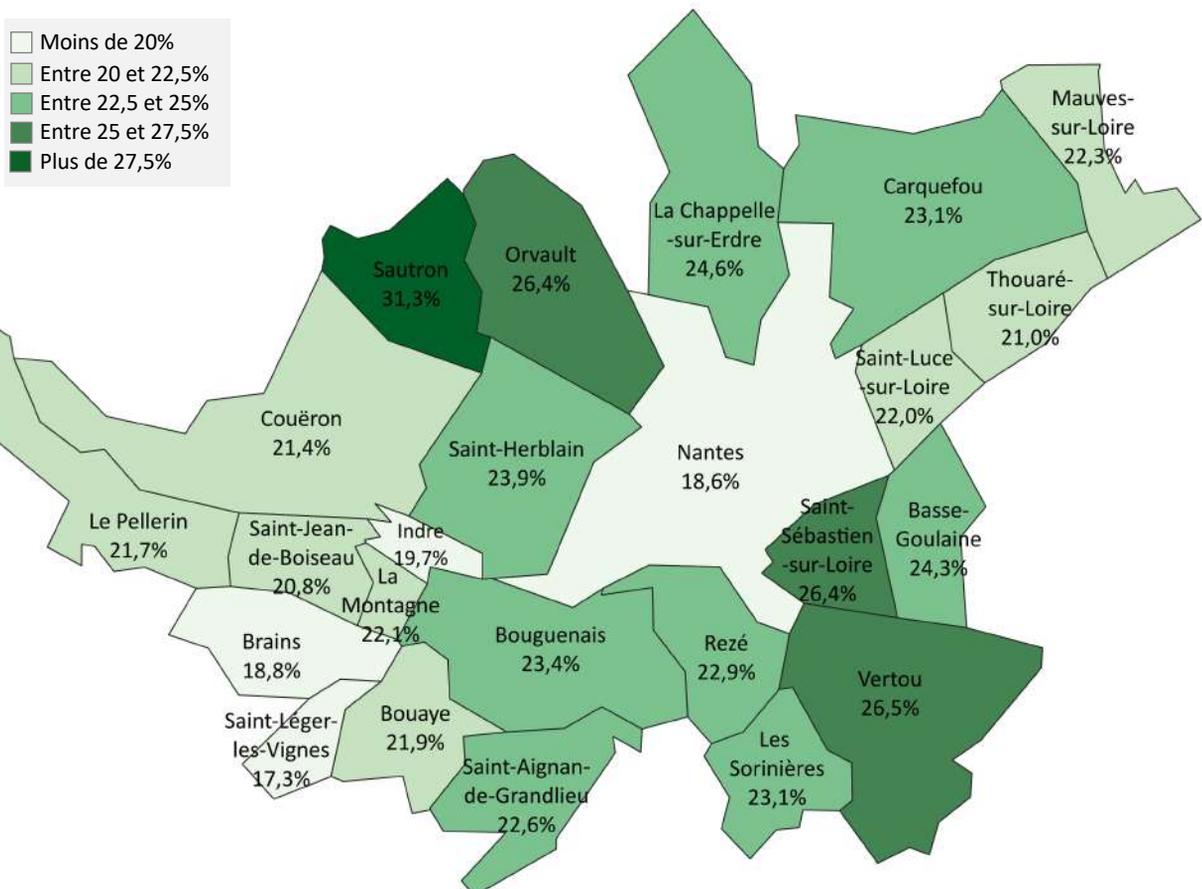
Même s'il se fait à un rythme atténué par rapport à d'autres territoires, le vieillissement est contrasté dans chacune des 24 communes de la métropole. La part des personnes de 60 ans et plus peut varier entre 17 et 31 % selon les communes. Sautron, Saint-Sébastien-sur-Loire, Orvault et Vertou comptent les parts de seniors les plus élevées dans leur population communale, entre 26,5% et 31,3%. À l'inverse, Nantes (18,6%), Brains (18,8%) et Saint-Léger-les-Vignes (17,3%) ont les parts les plus basses.

À l'avenir, le cycle de vie et les migrations de populations pourront impacter la part des seniors au sein des différentes communes de la métropole nantaise.

142 017 personnes
de + 60 ans habitent
à Nantes métropole

Part des personnes de 60 ans ou plus dans les communes en 2019

Source : INSEE 2019, traitements Auran, janvier 2023



 **Clé de lecture** : en 2019, à Bouaye, 21,9 % de la population communale est âgée de 60 ans ou plus.

Nombre de seniors de plus de 60 ans en 2019, évolution annuelle entre 2013 et 2019 et part dans la population métropolitaine / Source : INSEE 2019, traitements Auran, janvier 2023

Communes	Population des plus de 60 ans en 2019	Taux d'évolution annuel 2013-2019	Part dans la population métropolitaine 2019
Basse-Goulaine	2 217	4,5%	1,6%
Bouaye	1 751	4,4%	1,2%
Bouguenais	4 652	2,8%	3,3%
Brains	537	4,1%	0,4%
Carquefou	4 706	5,2%	3,3%
Couëron	4 772	1,5%	3,4%
Indre	795	1,6%	0,6%
La Chapelle-sur-Erdre	4 809	2,1%	3,4%
La Montagne	1 390	0,3%	1,0%
Le Pellerin	1 127	2,6%	0,8%
Les Sorinières	2 026	4,0%	1,4%
Mauves-sur-Loire	723	6,0%	0,5%
Nantes	59 432	1,4%	41,8%
Orvault	7 193	0,8%	5,1%
Rezé	9 841	1,2%	6,9%
Saint-Aignan-Grandlieu	893	4,4%	0,6%
Saint-Herblain	11 322	1,5%	8,0%
Saint-Jean-de-Boiseau	1 246	2,1%	0,9%
Saint-Léger-les-Vignes	335	4,0%	0,2%
Saint-Sébastien-sur-Loire	7 261	1,3%	5,1%
Sainte-Luce-sur-Loire	3 374	2,6%	2,4%
Sautron	2 652	4,2%	1,9%
Thouaré-sur-Loire	2 199	4,6%	1,5%
Vertou	6 765	2,8%	4,8%
Nantes métropole	142 017	1,9%	21,3%

Une croissance plus ou moins rapide selon les communes

Le nombre de personnes de plus de 60 ans a déjà sensiblement progressé au sein de la métropole nantaise avec **+ 2 423 personnes** par an, soit +1,9% par an entre 2013 et 2019. Cette croissance est inférieure à la moyenne départementale (+3,0%) ainsi qu'à la moyenne nationale (+2,3%).

La progression des effectifs n'est pas homogène sur toutes les communes : l'histoire et les spécificités de chaque territoire (époques de fort développement, particularités des profils de ménages accueillis etc.) induisent des évolutions plus ou moins fortes et rapides. En tant que ville la plus peuplée, Nantes concentre le plus de seniors : 41,8 % des personnes âgées de plus de 60 ans de la métropole vivent à Nantes. Néanmoins, ce sont les communes de Basse-Goulaine, Bouaye, Brains, Carquefou, Les Sorinières, Mauves-sur-Loire, Saint-Aignan-Grandlieu, Saint-Léger-les-Vignes, Sautron ou encore Thouaré-sur-Loire qui observent le rythme de progression des seniors le plus rapide (entre 4% et 6% par an en moyenne).



Clé de lecture : en 2019, 2 217 seniors âgés de 60 ans ou plus vivent à Basse-Goulaine. Cette population a augmenté de +4,5% par an entre 2013 et 2019. 1,6% des seniors métropolitains habitent à Basse-Goulaine.

L'allongement de l'espérance de vie en France ralentit

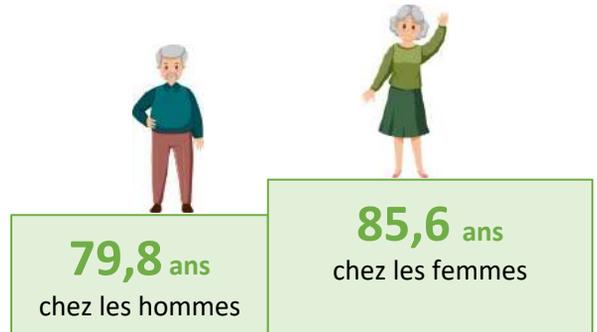
En France métropolitaine, l'espérance de vie à la naissance n'a cessé de croître. Cela est dû principalement aux progrès de la médecine (lutte contre les maladies cardiovasculaires, cancers, ...). Cette progression ralentit peu à peu au niveau national depuis 2020, notamment à cause de la pandémie de Covid-19. En 2022, l'espérance de vie à la naissance en Loire-Atlantique atteint 85,6 ans pour les femmes et 79,8 ans pour les hommes. Autrement dit, un bébé de sexe féminin né en 2022, en Loire-Atlantique, peut espérer vivre 85,6 ans.

L'espérance de vie est plus élevée pour les femmes que pour les hommes mais l'écart tend à se réduire au cours de ces dernières années. En effet, le phénomène d'égalité des « sexes »* dans la société engage des modes de vie entre les femmes et les hommes qui se rapprochent (durée de travail, types d'activité professionnelle ou encore consommation de tabac ou d'alcool).

*Source : « Les inégalités d'espérance de vie entre les femmes et les hommes se réduisent », Centre d'observation de la société, 22 août 2023

Espérance de vie à la naissance en Loire-Atlantique en 2022

Source : Insee



L'espérance de vie en bonne santé progresse

Si l'espérance de vie à la naissance s'allonge régulièrement, ces années supplémentaires de vie ne sont cependant pas nécessairement toutes vécues en parfaite santé. Il faut donc se référer à un autre indicateur, celui de l'espérance de vie « sans incapacité ».

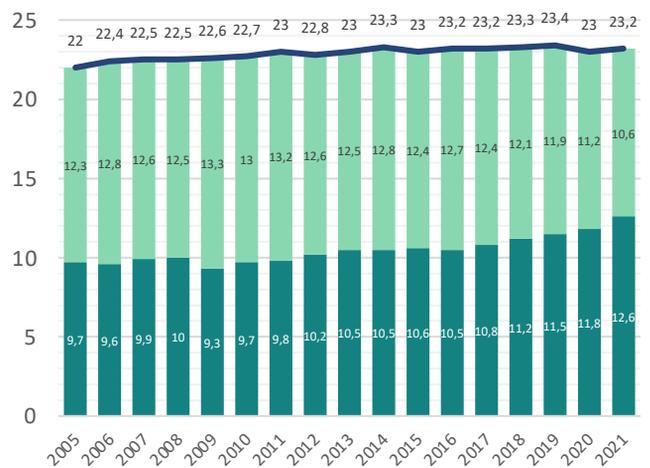
La pandémie du Covid-19 a eu une incidence forte sur l'évolution de l'espérance de vie dont celle sans incapacité. En 2020, l'espérance de vie en bonne santé a stagné, alors que l'espérance de vie baissait. En 2021, alors que l'espérance de vie augmente à nouveau légèrement, l'espérance de vie sans incapacité augmente quant à elle fortement.



Espérance de vie des hommes à 65 ans en France



Espérance de vie des femmes à 65 ans en France



■ Espérance de vie avec incapacité à 65 ans ■ Espérance de vie sans incapacité à 65 ans ■ Espérance de vie à 65 ans

Source : Insee, DREES



Âge moyen de départ à la retraite en 2021 en France *

Source : CNAV, 2022



62,7 ans



63,2 ans

Montant moyen brut des pensions en 2020 en France**

Source : DREES, 2022

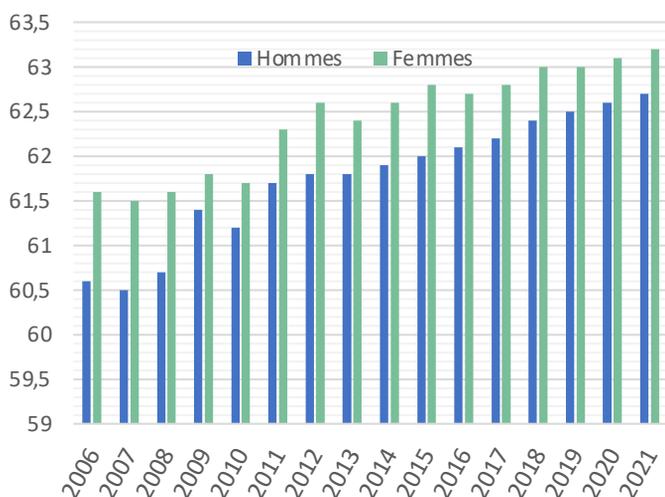
1 931 €

+ 2,4% depuis 2015

1 154 €

+ 7,3% depuis 2015

Évolution de l'âge moyen de départ à la retraite



L'âge moyen de départ à la retraite est en augmentation

L'âge moyen de départ augmente depuis 2010, en lien avec l'entrée en vigueur de la réforme portant l'âge légal de la retraite à 62 ans. Néanmoins, l'âge de départ effectif est plus élevé du fait du mécanisme du taux plein pour ne pas subir de décote sur les pensions de retraites. Le report de l'âge légal à 64 ans entrainera une poursuite de cette hausse de l'âge moyen de départ pour les années à venir, avec également des conséquences sur le taux d'emploi effectifs des seniors.

En 2021, l'âge moyen de départ à la retraite des personnes appartenant au régime général est de 62,9 ans. Il est un peu plus élevé pour les femmes : 63,2 ans contre 62,7 ans pour les hommes.

Le montant des pensions augmente moins vite que l'inflation

Entre 2015 et 2020, la pension brute de droit direct (majoration pour trois enfants ou plus comprise) des retraités augmente de +4,1 % en euros courants (de 1 509€ à 1 449 €), mais baisse de 0,7% en euros constants. Cela signifie que la revalorisation des pensions est en moyenne inférieure à l'inflation du fait des mesures de gel ou de sous-indexation des pensions prises ponctuellement dans certains régimes.

La pension de droit direct des femmes est inférieure de 40 % à celle des hommes. Cet écart diminue progressivement puisqu'il était de 50 % en 2004. Il reste néanmoins important, malgré la hausse de l'activité féminine et les mécanismes de compensation. À ce rythme, il faudrait 72 années pour atteindre l'égalité.

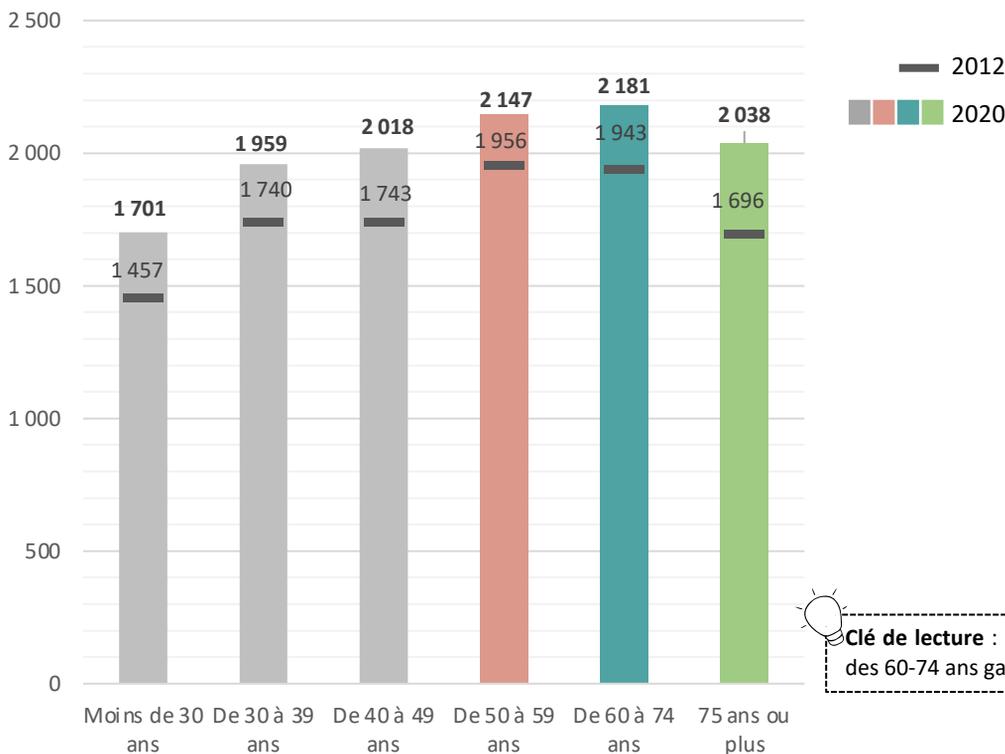
* données issues du régime général ou l'Assurance retraite qui s'adresse aux salariés de l'industrie, du commerce et des services. Il est géré par la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) et son réseau régional / rupture de série suite à l'intégration du régime des travailleurs indépendants au régime général en 2019

** hors pension de réversion, avant déduction de la CSG, de la CRDS, de la Casa et de la cotisation maladie



Niveau de vie mensuel médian par unité de consommation par tranche d'âge en 2012 et 2020 (€)

Source : Filosofi 2020, traitements Auran, janvier 2023



Clé de lecture : en 2020, sur la Métropole, 50% des 60-74 ans gagnent moins de 2 181 €.

Une progression des revenus...

Le niveau de vie progresse avec l'âge, puis décroît logiquement avec le passage à la retraite. En 2020, le niveau de vie mensuel médian s'établit à 2 181 € pour un ménage de 60-74 ans et 2 038 € pour un ménage de 75 ans et plus.

Chaque tranche d'âge a vu son revenu médian progresser depuis ces dernières années, mais celle des plus âgés de manière plus significative (+12% entre 2012 et 2020 pour un ménage de 60-74 ans et +20% pour les 75 ans et plus) : cela est lié, en partie à la revalorisation des retraites, mais également à un effet de génération avec le décès des générations précédentes dont les revenus étaient sensiblement plus faibles.

Définitions

Le niveau de vie : revenu par personne impôt déduit et prestations sociales comprises.

Le niveau de vie médian : 50% de la population se trouvent en dessous de ce revenu et 50% au dessus.

Le revenu disponible comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine (fonciers et financiers) et les autres prestations sociales perçues, après impôts directs.

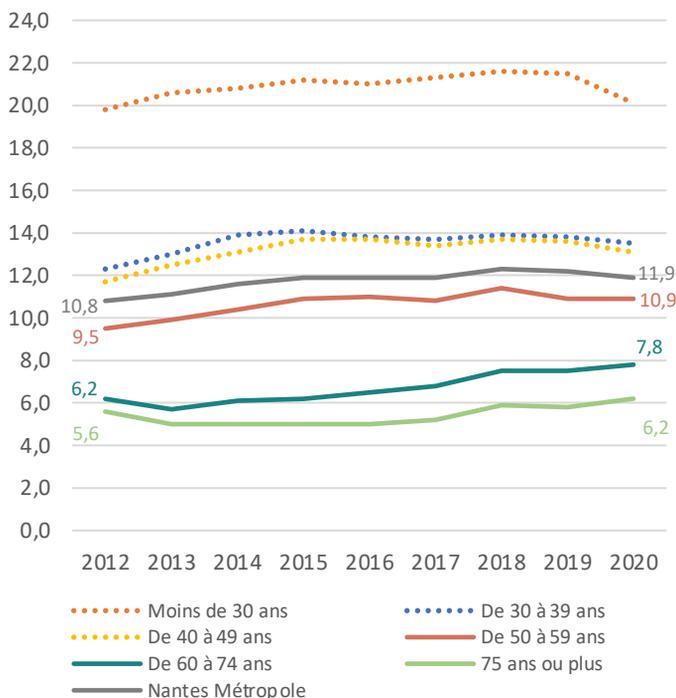
Unité de consommation : Pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, le revenu est divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Celles-ci sont généralement calculées de la façon suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage,
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus,
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.



Taux de pauvreté selon l'âge du référent sur Nantes métropole (%)

Source : Filosofi, traitements Auran, janvier 2023



Définition

Le **taux de pauvreté** correspond à la part des ménages vivant avec un revenu inférieur à 60 % du revenu médian par unité de consommation (soit 1 108 € par mois environ pour une personne seule).

Une augmentation des ménages pauvres et âgés qui se poursuit malgré la hausse moyenne des revenus.

Dans les années à venir, le nombre de ménages de 60 ans ou plus vivant sous le seuil de pauvreté devrait augmenter, ne serait-ce qu'avec l'effet démographique d'une métropole plus peuplée.

Cela est d'autant plus probable que les taux de pauvreté des seniors progressent chaque année depuis 2013.

Le passage à la retraite prolonge et fige les difficultés connues les années précédentes :

- cristallisation des difficultés ou inégalités rencontrées tout au long de la vie (carrières incomplètes, inégalités de revenus, divorces, etc.),
- différence entre le dernier salaire et la première pension,
- absence de perspective d'avancement.

Comme dans la majorité des grandes agglomérations, les disparités de revenus dans l'agglomération nantaise sont plus marquées que dans les territoires voisins. En effet, les métropoles concentrent à la fois des parts élevées de personnes pauvres et de populations aisées.

Nombre d'allocataires de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) de 60 ans ou plus sur Nantes métropole

Source : CAF de Loire Atlantique en 2019

11 425

allocataires âgés de 60 ans ou plus, soit 6,7% des allocataires CAF

ce qui représente 8% des plus de 60 ans dans la métropole nantaise.

Dont **2 317** bénéficiaires sous le seuil de bas revenus

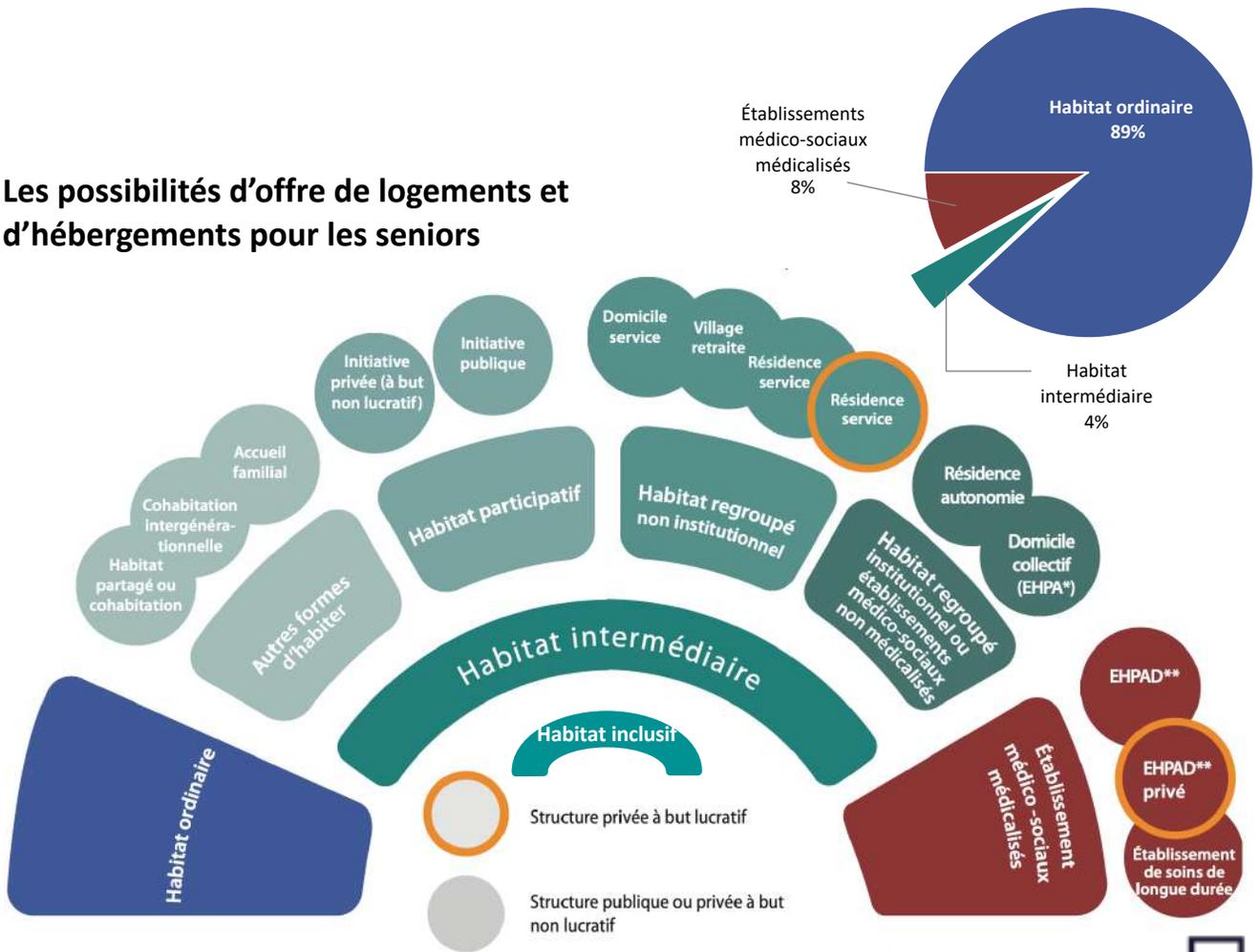
Dont **984** bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA)

Dont **1 175** bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)

Dont **1 113** bénéficiaires de la prime d'activité (PPA)

L'offre existante de logement au sein de Nantes métropole

Les possibilités d'offre de logements et d'hébergements pour les seniors



* Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées

** Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

L'**habitat ordinaire**, pouvant être adapté mais non réservé à une catégorie de population.

L'**habitat intermédiaire** constitue une offre entre l'habitat ordinaire et les établissements médico-sociaux médicalisés. Il regroupe tous les types d'habitat dédiés aux personnes âgées non médicalisés, dont établissements médico-sociaux non médicalisés (Résidences Autonomies et Domiciles collectifs). Dans la famille des habitats intermédiaires, l'**habitat inclusif ou partagé** est une nouvelle forme d'habitat qui se distingue notamment par la petite taille des projets et surtout par le souhait d'intégrer un véritable projet de vie. Il s'agit généralement de quelques logements indépendants associés à des espaces communs, qui permettent de combiner vie autonome et sécurisation de l'environnement ou encore de colocation seniors.

C'est donc un segment stratégique à développer dans les années à venir pour la métropole.

Les **établissements médico-sociaux médicalisés**, Il s'agit principalement des Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), qui constituent la part la plus importante de l'offre dédiée aux personnes âgées.

70 019

logements sur Nantes métropole dont la personne de référence à 65 ans ou plus en 2019

2 836 logements recensés fin 2022

5 910 places recensées fin 2022

Un parcours résidentiel des seniors qui doit encore se diversifier

La question de l'habitat des seniors est trop souvent réduite à la seule question de la prise en charge de la dépendance par des structures spécialisées. Ce sujet est majeur, mais d'autres sont également à prendre en compte : d'abord parce que le logement d'un senior n'est pas fondamentalement différent de celui d'un autre ménage. Ensuite, parce que les comportements des ménages concernés évoluent au fil des générations de seniors et notamment la volonté de vieillir « chez soi ».

L'Insee distingue les personnes vivant dans des logements « ordinaires » de celles vivant « hors ménage »*. La part des personnes vivant « hors ménage » au-delà de 75 ans renvoie davantage aux besoins de prise en charge de la dépendance (EHPAD, ...).

99 % des personnes âgées de 65 à 74 ans vivent à domicile

56 223 personnes vivent dans un logement ordinaire dont ...



37 620 en couple



16 767 personnes seules

Dont 73 % de femmes

82 % sont propriétaires
7 % locataires du parc privé
11 % locataires du parc social



66 % en maison



34% en appartement

Les 1 836 autres personnes correspondent à des seniors logés avec d'autres personnes que leur conjoint (ex : enfants, ...)

96 % des 75-84 ans vivent à domicile

31 882 personnes vivent dans un logement ordinaire dont ...



18 024 en couple



12 473 personnes seules

Dont 80 % de femmes

84 % sont propriétaires
7 % locataires du parc privé
9 % locataires du parc social



63 % en maison



37% en appartement

Les 1 385 autres personnes correspondent à des seniors logés avec d'autres personnes que leur conjoint (ex : enfants, ...)

74 % des plus de 85 ans vivent à domicile

13 587 personnes vivent dans un logement ordinaire dont ...



4 604 en couple



8 123 personnes seules

84 % de femmes

81 % sont propriétaires
4 % locataires du parc privé
8 % locataires du parc social



55 % en maison



45 % en appartement

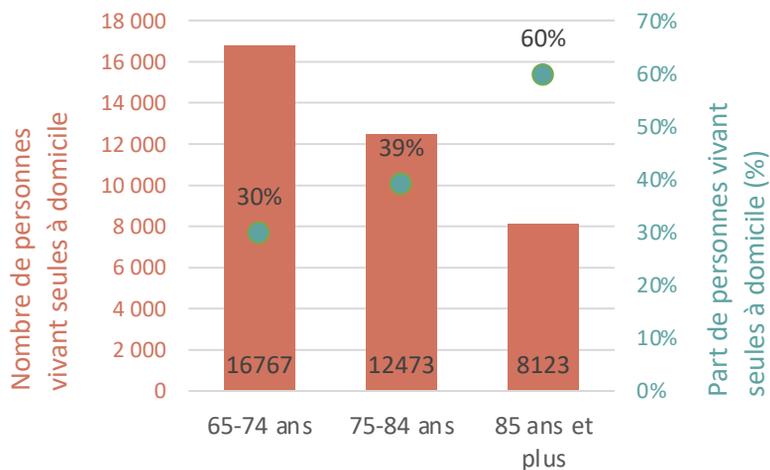
Les 860 autres personnes correspondent à des seniors logés avec d'autres personnes que leur conjoint (ex : enfants, ...)

Source : INSEE 2019, traitements Auran, octobre 2022

* L'insee définit les personnes vivant « hors ménages » comme des personnes vivant dans des habitations mobiles, les bateliers, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, etc.)

Nombre et part des seniors de 65 ans et plus qui vivent seuls à domicile sur la métropole nantaise

Source : INSEE 2019, traitements Auran, octobre 2022



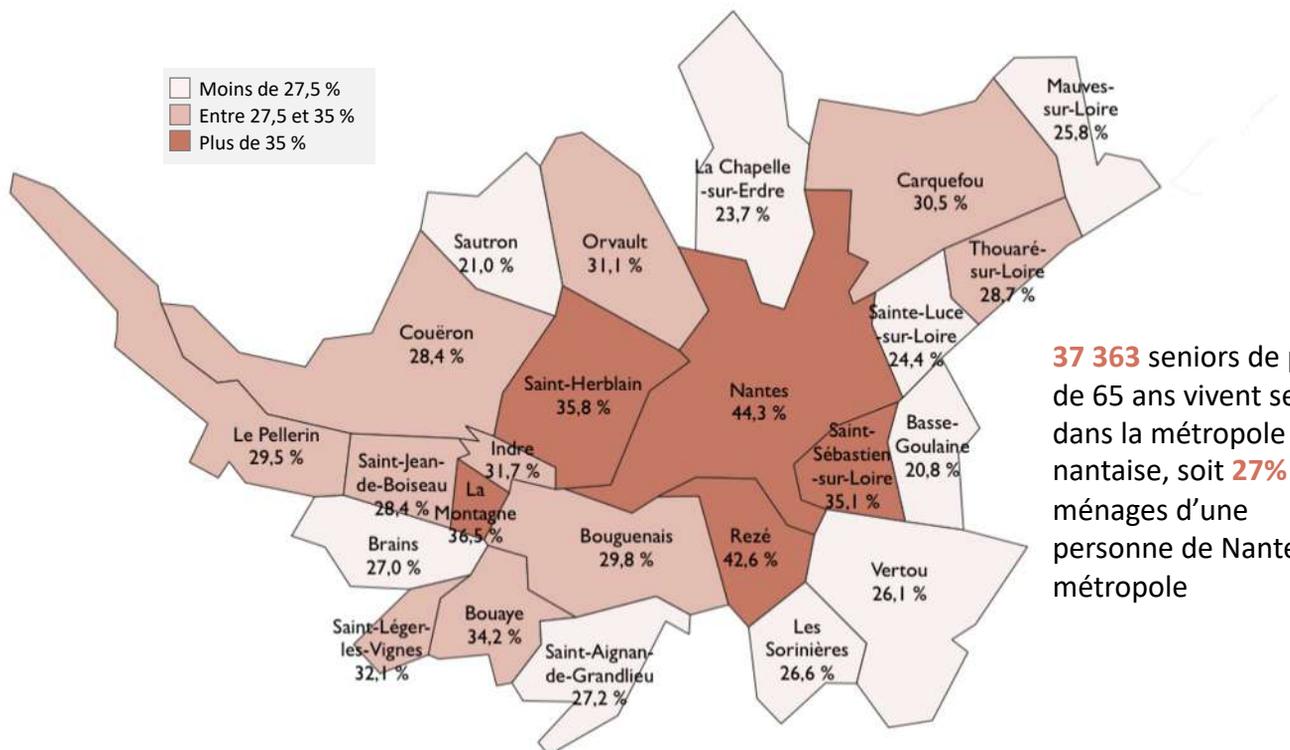
La part des personnes habitant seules augmente progressivement avec l'âge

Cette part passe de 16 % pour les habitants de Nantes métropole qui ont entre 40 et 44 ans à 30 % pour les personnes âgées de 65 à 74 ans, 39 % pour les 75-84 ans et 60 % pour les 85 ans et plus.

Vivre seul à domicile peut être un des facteurs qui contribue à l'isolement et au sentiment de solitude. Cela peut devenir d'autant plus difficile pour les personnes concernées en situation de perte d'autonomie.

Part des seniors de 65 ans et plus qui vivent seuls à domicile

Source : INSEE 2019, traitements Auran, octobre 2022

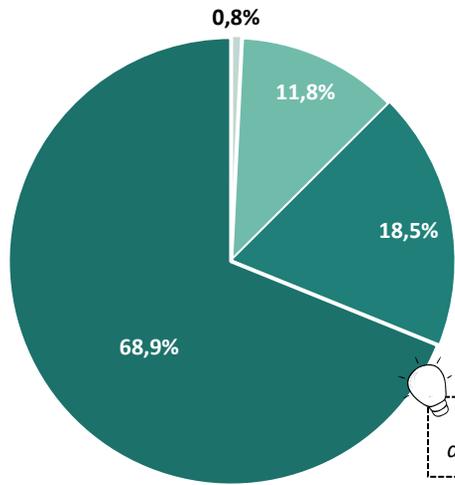


37 363 seniors de plus de 65 ans vivent seuls dans la métropole nantaise, soit **27%** des ménages d'une personne de Nantes métropole



Répartition des bénéficiaires de l'aide personnalisée à l'autonomie (APA) domicile selon le degré de dépendance sur Nantes métropole (%)

Source : Loire-Atlantique 2021, traitement Auran avril 2023



4 220 bénéficiaires métropolitains de l'APA à domicile en 2021, Soit une hausse de 9% par rapport à 2019

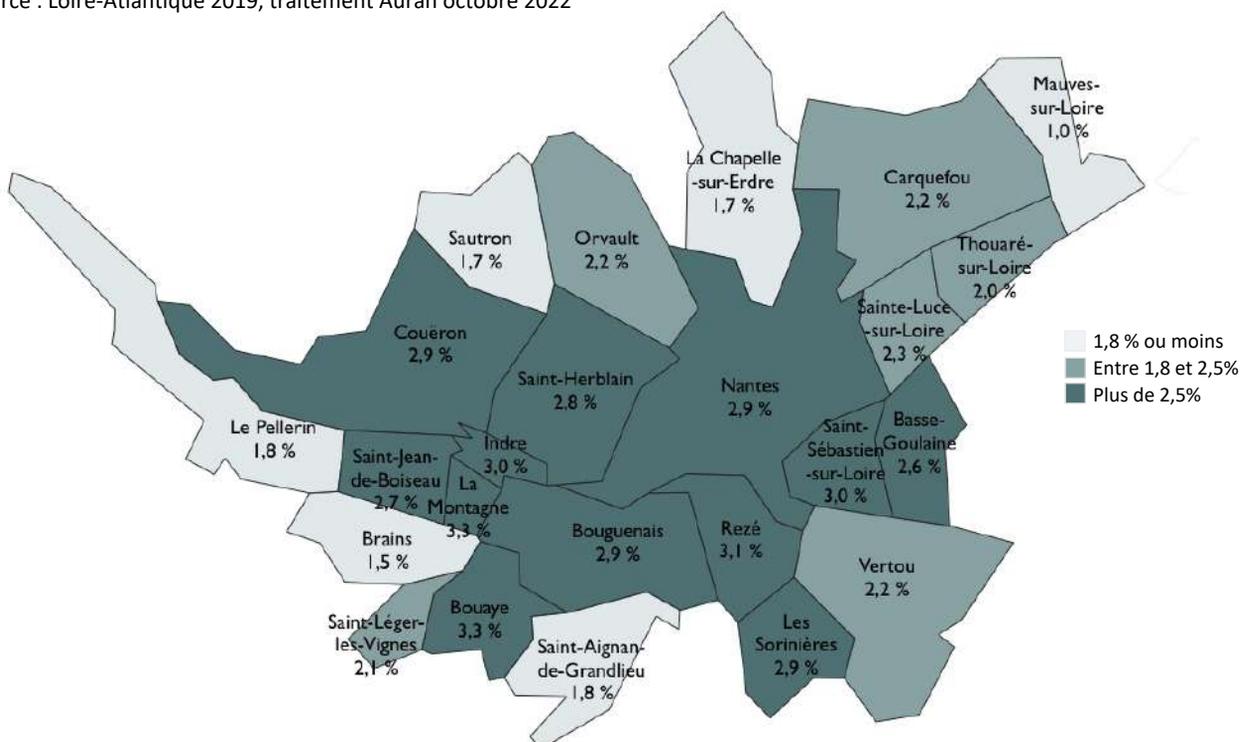
Clé de lecture : en 2021, 0,8% des bénéficiaires métropolitains de l'APA domicile sont à l'échelon 1, c'est-à-dire avec le niveau d'aide le plus élevé.

L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile sert à payer, en partie ou en totalité, les dépenses qui permettent à une personne de plus de 60 ans de rester à domicile, malgré une perte d'autonomie. Cette perte d'autonomie est évaluée par un.e professionnel.le de l'équipe médico-sociale du Département à partir d'une grille. Le GIR 1 correspond au niveau de perte d'autonomie le plus fort. En 2021, 4 220 habitants de Nantes métropole sont bénéficiaires de l'APA à domicile. Cela représente une augmentation de + 46 % en dix ans.

Une vigilance quant à la lecture des données est nécessaire, en effet, à partir de 60 ans, une personne bénéficiant de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap) ne peut pas cumuler cette aide avec l'APA. Ainsi, au-delà des bénéficiaires de l'APA, il peut y avoir des seniors qui ont fait le choix de conserver la PCH, mais qui pourraient prétendre à l'APA.

Part des bénéficiaires de l'aide personnalisée à l'autonomie à domicile selon la commune parmi les personnes âgées de 60 ans ou plus

Source : Loire-Atlantique 2019, traitement Auran octobre 2022



Une forte progression des demandes en logements sociaux de la part de seniors

13 % des ménages dont la personne de référence est âgée de 65 ans ou plus sont locataires d'un logement social.

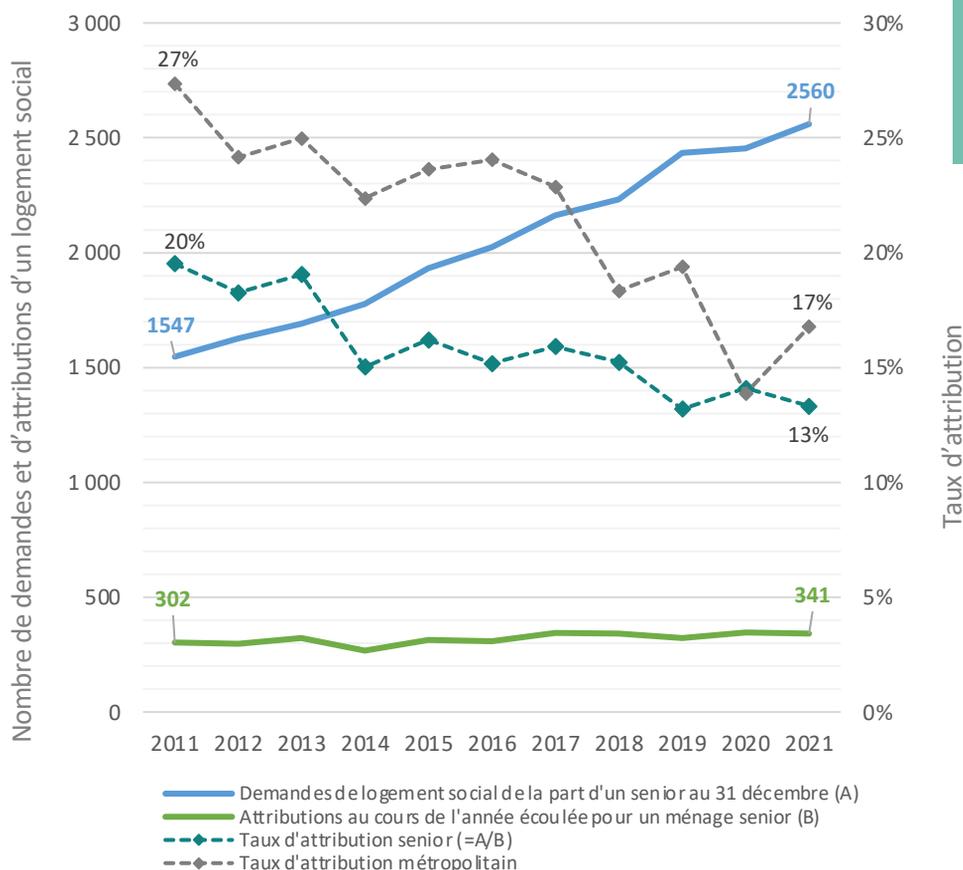
Fin décembre 2021, **2 560 personnes âgées de 65 ans ou plus sont demandeuses d'un logement social** dans la métropole nantaise. Elles représentent **7,1%** de l'ensemble des demandes sur l'agglomération. Leur progression est plus rapide avec **+ 66% d'augmentation des demandes de ménages seniors entre 2011 et 2021**, contre 44% pour l'ensemble des demandes métropolitaines.

Cette requête est portée par une **forte croissance des demandes de changement de logements**, puisque les demandes de mutation ont progressé de **+ 83% en 10 ans** et représentent **59% des demandes en 2021** (832 demandes en 2011 contre 1 523 en 2021). Ce phénomène traduit l'importance des ruptures dans le parcours de vie : retraites, deuil, difficultés à assumer financièrement un grand logement, perte progressive d'autonomie, etc. Cela pose la question de la possibilité d'une poursuite du parcours résidentiel au sein du parc social pour ces ménages âgés.

En 2021, 341 seniors se sont vus attribuer un logement social sur la métropole. Ce nombre progresse peu (302 logements attribués à un ménage senior en 2011). Cela s'explique par deux phénomènes : la moindre rotation des ménages dans le parc social et la nette baisse de la construction depuis 2020 qui fait baisser le nombre d'entrées. 13% des demandes effectuées par une personne âgée de 65 ans ou plus ont donc été satisfaites en 2021. Un taux légèrement en deçà du taux de satisfaction global qui s'élève à 17 % et qui se dégrade depuis des années puisqu'il était de 20% en 2011.

Demandes de logement locatif social par un ménage dont la personne de référence est âgée de 65 ans ou plus, attributions et taux d'attribution

Source : Fichier de la demande locative sociale, traitements Auran, octobre 2022



Portrait robot du senior en demande de logement social : une femme (à 61%), vivant seule (70 %) et dont la demande est motivée par l'inadaptation de son logement à son handicap ou à sa perte d'autonomie (36%). Pour autant, peu de ces demandes expriment le souhait d'intégrer un logement adapté au handicap (10%).

Nombre de logements locatifs sociaux accessibles et/ou adaptés par commune de la métropole en 2021

Source : Répertoire des logements locatifs sociaux 2021, traitements Auran, octobre 2022

	Nombre de logements locatifs sociaux en 2021	logements accessibles et adaptés aux personnes à mobilité réduite 2021	Part des logements accessibles dans l'offre locative communale 2021
Basse-Goulaine	365	90	25%
Bouaye	419	88	21%
Bouguenais	1635	201	12%
Brains	59	0	0%
Carquefou	1 438	125	9%
Couëron	1 607	121	8%
Indre	303	66	22%
La Chapelle-sur-Erdre	1 111	49	4%
La Montagne	438	35	8%
Le Pellerin	341	65	19%
Les Sorinières	418	62	15%
Mauves-sur-Loire	68	15	22%
Nantes	37 707	1 836	5%
Orvault	2 277	199	9%
Rezé	4 020	282	7%
Saint-Aignan-Grandlieu	101	0	0%
Saint-Herblain	5 275	371	7%
Saint-Jean-de-Boiseau	375	127	34%
Saint-Léger-les-Vignes	29	4	14%
Saint-Sébastien-sur-Loire	2 000	251	13%
Sainte-Luce-sur-Loire	1 012	155	15%
Sautron	474	91	19%
Thouaré-sur-Loire	648	180	28%
Vertou	967	145	15%
Total	63 087	4 558	7%

Aujourd'hui, sur les 63 087 logements du parc social métropolitain (répertoire du parc locatif social) :

- 4 558 logements sont accessibles et adaptés (7%)
- 15 383 logements sont accessibles, mais non adaptés (24%)
- 43 146 logements sont non accessibles (68%)

Définitions

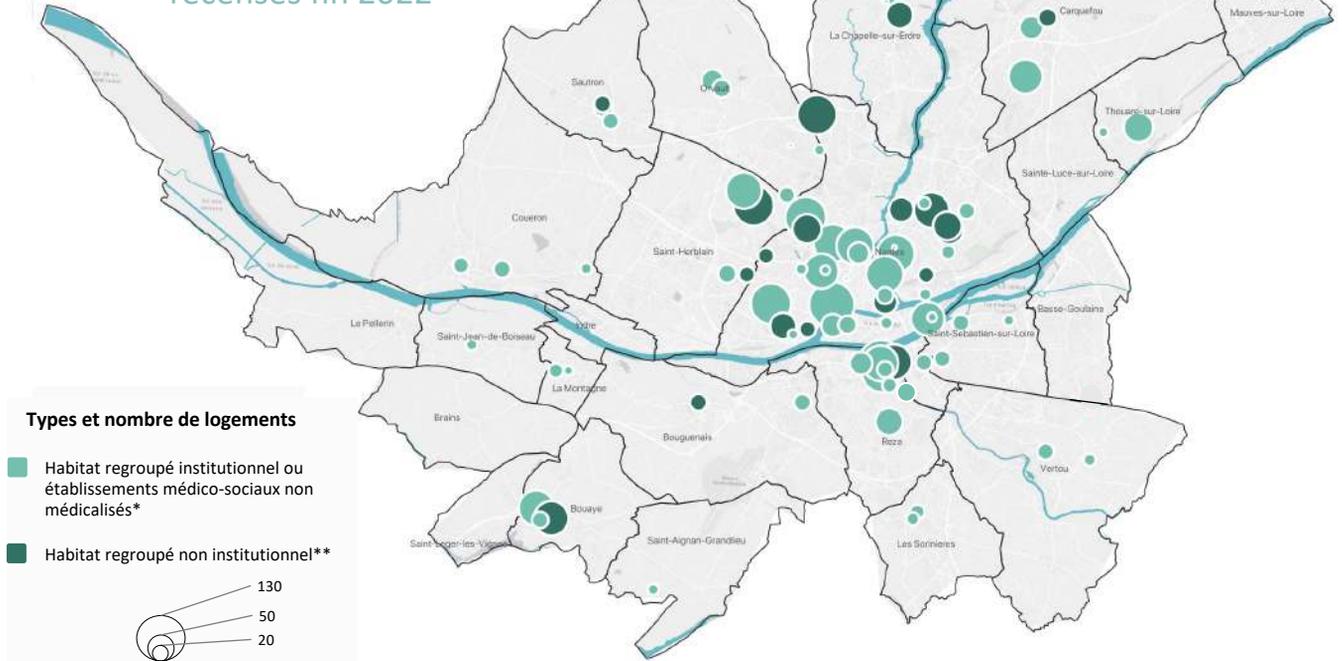
Un logement accessible respecte les obligations règlementaires d'accès et de circulation. Celles-ci s'appliquent principalement au bâtiment et à ses abords. Elles correspondent aux exigences du code de la construction et de l'habitation

Un logement adapté répond aux capacités et aux besoins de son occupant, sans forcément respecter les obligations règlementaires. L'objectif est d'assurer, en plus d'une facilité d'accès et une circulation aisée, une pleine autonomie dans l'utilisation de tous les espaces, fonctionnalités et équipements du logement. À ce jour, aucune réglementation ne légifère ce type d'habitat. Cependant, il existe des recommandations pour répondre à l'enjeu majeur du maintien à domicile des seniors.



Répartition de l'offre en habitat inclusif, partagé ou intermédiaire sur Nantes métropole fin 2021

2 836 logements recensés fin 2022



Source : Nantes Métropole, Département de Loire-Atlantique, traitement Auran octobre 2022

* Résidence autonomie, domicile collectif / ** Domicile service, logements dédiés, résidence service, village retraite

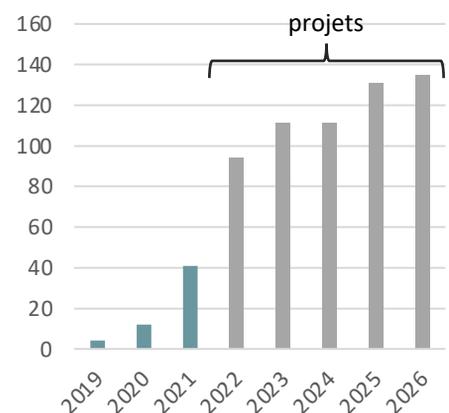
Un développement nécessaire des logements intermédiaires, inclusifs ou partagés sur la métropole nantaise pour répondre à la demande, mais une progression de l'offre qui reste insuffisante

Fin 2022, la métropole nantaise comptabilise 2 836 logements dits intermédiaires contre environ 2000 en 2018. L'Auran avait estimé un besoin de 7 650 logements à horizon 2030, soit environ 500 logements par an à produire ou à mobiliser. La ville de Nantes concentre 61 % de ces logements alors que 42% des seniors de plus de 60 ans y vivent. Les communes de Basse-Goulaine, de Brains, d'Indre, de Mauves-sur-Loire, du Pellerin, de Saint-Léger-les-Vignes et de Sainte-Luce sur-Loire ne disposent pas d'une offre en logements intermédiaires.

Une offre diversifiée en 2022

Autres formes d'habiter	Habitat participatif	Habitat regroupé non institutionnel	Habitat regroupé institutionnel ou établissements médico-sociaux non médicalisés
16 places	Aucun projet senior livré ***	2 098 logements	722 logements
- Habitat partagé ou cohabitation (11) - Colocation intergénérationnelle (5)		- Résidences services (1 497) - Logements autonomes avec services (308) - logements autonomes sans services (293)	- Résidence Autonomie (722)

Places cumulées d'habitats, intermédiaires inclusifs ou partagés sur Nantes métropole



Source : Nantes Métropole, Département de Loire-Atlantique, annuaire des Ecosolies, consolidation Auran octobre 2022

*** Projet Unile – livraison fin 2022 du programme Unile avec 15 logements en habitat participatif senior



Âge d’entrée en EHPAD en France en 2019

85 ans et 11 mois

Durée moyenne de séjour en EHPAD en France en 2019

2 ans et 5 mois

♂ 2 ans et 9 mois
♀ 1 an et 11 mois

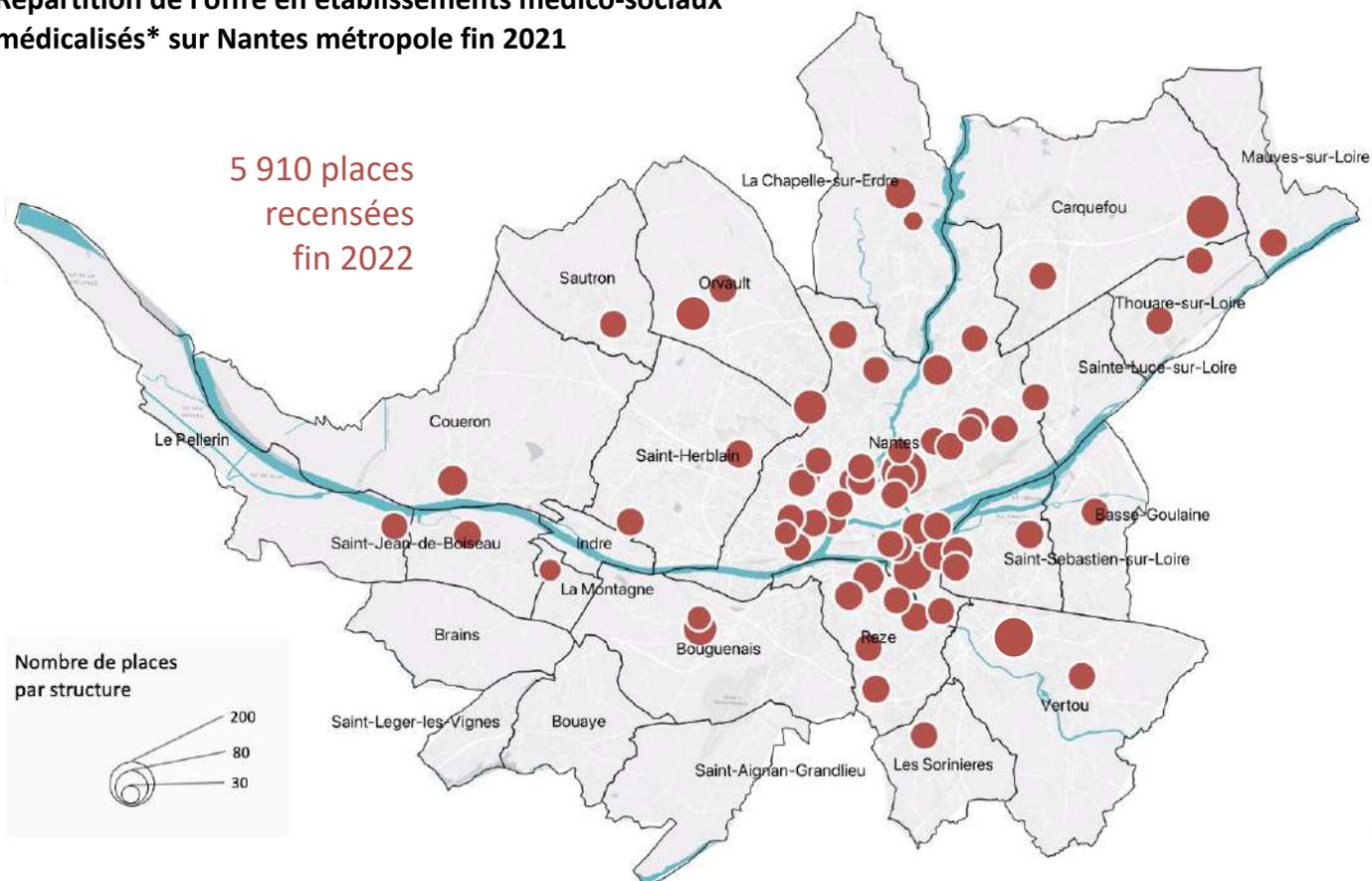
Source : Enquête auprès des établissements d’hébergement pour personnes âgées (EHPA), DREES, 2019

Un constat qui perdure : le besoin croissant et incontournable en structures médicalisées

En 2018, l’analyse de l’offre en structures médicalisées met en évidence qu’elle est globalement plus importante en Pays de la Loire qu’ailleurs en France. Partant de ce constat et tenant compte d’autres considérations sociologiques (amélioration progressive globale de l’organisation de la vie à domicile des personnes âgées) ou économiques (contraintes fortes sur les budgets en lien avec la pression démographique), une interruption du développement d’une offre nouvelle a été appliquée localement par l’État. Il en résulte mécaniquement une dégradation significative et plus rapide qu’ailleurs du taux de couverture en EHPAD. Pourtant, la satisfaction des besoins en établissements médicalisés reste un enjeu majeur car il s’agit d’une alternative au domicile ordinaire et d’une urgence pour ceux qui en ont besoin.

La dynamique démographique de la métropole et l’augmentation du nombre de seniors sont telles qu’elles génèrent inévitablement un besoin supplémentaire. L’offre actuelle ne pourra pas y répondre et ce même en tenant compte de la baisse du taux de population âgée dépendante et du recentrage des EHPAD sur l’accueil des populations les plus dépendantes.

Répartition de l’offre en établissements médico-sociaux médicalisés* sur Nantes métropole fin 2021



Source : Nantes Métropole, Département de Loire-Atlantique, traitement Auran octobre 2022

* EHPAD, établissement de soins de longue durée, établissement d’accueil temporaire

La voiture comme marqueur fort de l'autonomie des seniors

Les seniors d'aujourd'hui font partie d'une « génération voiture » qui garde ses usages le plus tard possible.

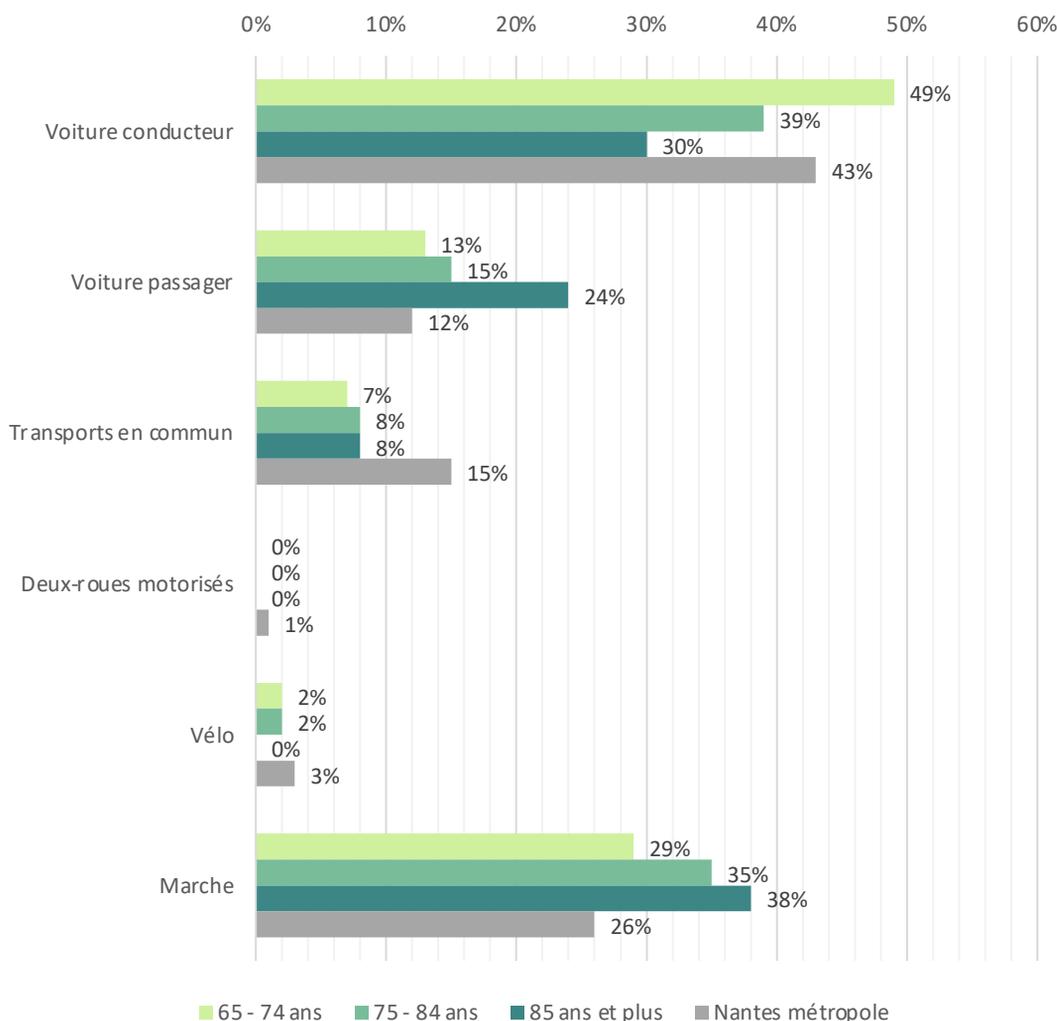
Ainsi, la mobilité des seniors est très marquée par la voiture, qu'ils soient passagers ou conducteurs. Les 65-74 ans sont encore 62% à l'utiliser comme moyen de locomotion principal, soit +7 points que la moyenne métropolitaine. Ce fort usage de la voiture est essentiellement porté par des conducteurs jusqu'à l'âge de 74 ans, au-delà, les seniors deviennent plutôt passagers.

Si la part de la voiture dans les déplacements baisse avec l'âge le report ne se fait pas sur les transports en communs mais plutôt au profit de la marche. Elle devient le type de déplacement le plus pratiqué par les seniors.

Cela pose alors la question de la capacité physique des personnes et de leur forte dépendance à une personne conductrice. Au sein de Nantes métropole, des dispositifs de mobilités solidaires permettant de favoriser et de faciliter le déplacement des seniors sont mis en place.

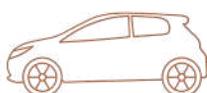
Comparaison des parts modales des seniors avec celles de la population de Nantes métropole

Source : Enquête Déplacement Grand Territoire (EDGT), traitements Auran, 2015



L'accidentologie des seniors en 2019 à Nantes métropole

Source : Fichiers BAAC / Nantes Métropole, entre 2015 et 2019, traitement Auran, juillet 2022

		Total Nantes métropole	Total seniors Nantes métropole	Part des seniors dans la population métropolitaine
	Tués	25	13	52%
	Blessés	510	98	19%
	Dont blessés hospitalisés	298	69	23,2%
	Tués	5	2	40%
	Blessés	265	23	8,7%
	Dont blessés hospitalisés	141	17	12%
	Tués	21	0	0%
	Blessés	481	9	1,9%
	Dont blessés hospitalisés	292	6	2%
	Tués	23	6	26,1%
	Blessés	688	54	7,8%
	Dont blessés hospitalisés	238	21	8,8%
	Tués	0	0	0%
	Blessés	21	2	9,5%
	Dont blessés hospitalisés	4	0	0%
TOTAL	Tués	74	21	28,4%
	Blessés	1 965	186	9,4%
	Dont blessés hospitalisés	969	113	11,7%



Clé de lecture : en 2019, 52% des personnes tuées lors de leur déplacements à pied sur la métropole nantaise, sont des seniors.

Les seniors plus exposés aux accidents

De 2015 à 2019, les 65 ans et plus représentent 52% des piétons tués sur Nantes métropole alors qu'ils représentent 16% de la population métropolitaine et 13% des déplacements. Parmi eux, les 80 ans et plus comptent pour plus d'une victime sur 10.

Les déplacements à pied représentent les parts les plus importantes d'accidentologie des seniors. Les personnes de 65 ans ou plus représentent 19% des blessés lors des déplacements à pied. S'il s'agit de la classe d'âge la plus représentée en pourcentage, les seniors le sont aussi en volume avec 98 blessés.



Le bénévolat des 65 ans et plus en 2022 en France

Source : Enquête France Bénévolat, IFOP de 2023

« Un retour progressif du bénévolat associatif à son niveau d'avant crise sanitaire »

25 %
des 65 ans et plus
sont bénévoles
dans une
association

Depuis 2010, une
baisse continue de
l'engagement des
65 ans et plus

« Plusieurs facteurs peuvent expliquer la baisse du nombre de personnes de 65 ans et plus contribuant à la vie des associations. Un premier facteur tient au fait que ces personnes occupent souvent une position pivot entre plusieurs générations qui demandent leur soutien et peuvent les accaparer : leurs parents, leurs enfants et leurs petits-enfants.

Le second, plus invisible, tient au fait que les quelques années qui accompagnent la fin de l'activité professionnelle et l'entrée dans la retraite sont des années au cours desquelles les retraités se redéfinissent [...] et peut les tenir éloignés de l'engagement avant que certains n'y reviennent.

Enfin le troisième facteur, et non le dernier, tient au profil des Baby-boomers. [...]. Ils ont grandi et profité de la société de consommation. Leur attitude est plus hédoniste, moins contrainte par un engagement construit sur des valeurs normatives et des obligations morales. Leurs conceptions du monde et leurs attentes sont donc différentes de celles de leurs aînés. Le débat sur les retraites le montre : très conscients des crises, ils veulent aussi vivre pleinement cette période de leur vie, et ne pas avoir de contraintes, même si ce désir est en partie illusoire. Les associations doivent aussi tenir compte d'une moindre disponibilité de ces personnes en raison de l'immense offre de loisirs que la société leur offre et de leur puissant désir de réalisation personnelle (au sens créatif du terme). »

Source : Enquête France Bénévolat, IFOP de 2023 / Baromètre des Aidants Fondation April BVA (2022)



Solidarités familiales des seniors

Sources : Enquête modes de garde et d'accueil des jeunes enfants, DREES 2021

18% des enfants de
moins de 3 ans sont
gardés au moins une
fois par semaine par
leurs grands-parents

Les seniors d'aujourd'hui au cœur des solidarités familiales

« Les baby-boomers, cette génération pivot qui atteint aujourd'hui l'âge de la retraite, se retrouve au cœur des solidarités familiales. Ils doivent soutenir à la fois leurs parents âgés (sous forme de soins, d'aides matérielles, d'accompagnement pour des démarches administratives, etc.) et leurs enfants, en assurant la garde éventuelle de leurs petits-enfants. Leur implication auprès de ceux-ci représente, selon la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, Ministère des Solidarités et de la Santé, 2013) l'équivalent de 23 millions d'heures de garde par an, autant que celles réalisées par les assistantes maternelles. Cette solidarité invisible pourrait, si elle était comptabilisée, être valorisée à hauteur de 11 milliards d'euros. Cette génération pivot est un pilier des solidarités familiales. »

Source : Grand débat longévité - Document socle p.63



Les proches aidants en France

Sources : Baromètre des Aidants Fondation April / BVA (2022)

4,6 millions

d'aidants viennent en aide auprès des personnes de plus de 60 ans

3,9 millions de proches aidants pour 2,7 millions de seniors vivants à domicile

60 %

des aidants sont des femmes

70 % des

aidants sont des actifs

Les proches aidants¹ acteurs invisibles de la perte d'autonomie

« Les proches aidants ont en commun le caractère non professionnel de l'aide et sa régularité dans une situation de perte d'autonomie ou de situation de handicap d'un proche. Cette aide est indispensable pour que la personne puisse continuer à vivre chez elle. Selon l'unique chiffre officiel, la France compte 8 millions d'aidants² dont 83 % sont des membres de la famille. Près de 4,3 millions aident régulièrement un de leurs aînés de plus de 60 ans vivant à domicile et 4 millions viennent en aide auprès de personnes de moins de 60 ans. Parmi eux, 2,8 millions apportent un soutien à la vie quotidienne à une personne âgée vivant à domicile et 62 % des aidants familiaux sont des femmes.³ L'âge moyen des aidants est de 52 ans (Caisse Nationale Solidarité et Autonomie, juin 2015) ; ce qui sous-entend qu'une partie exerce encore une activité professionnelle (47 % des aidants). Un double rôle qui peut être difficile à concilier et générateur de stress, de pression psychologique et physique. Les 3 motivations principales des aidants sont les liens affectifs (75 %), les valeurs (55 %) et le sens du devoir (48 %) (CNSA, juin 2015). Selon une étude plus récente, le nombre des aidants familiaux atteindrait 11 millions, soit 1 français sur 6, accompagnant au quotidien un proche en situation de dépendance, en raison de son âge, d'une maladie ou d'un handicap.⁴

La CNSA qualifie ces acteurs "d'invisibles" dans la mesure où ils ne sont pas rémunérés et constituent pourtant une richesse pour la société. La valorisation monétaire, même approximative, car basée sur des données déclaratives, permet de chiffrer l'aide informelle apportée aux personnes âgées dépendantes à hauteur de 7,4 à 11 milliards d'euros par an, soit plus de 60 % des dépenses liées à la prise en charge de la perte d'autonomie.⁵ »

Source : Grand débat longévité - Document socle p.64

1. En France, selon la Loi relative à l'Adaptation de la Société au Vieillessement de décembre 2015, est considéré comme proche aidant d'une personne âgée en perte d'autonomie le conjoint, le partenaire avec qui la personne âgée a conclu un pacte civil de solidarité ou son concubin, un parent, un allié ou une personne résidant avec elle ou entretenant avec elle des liens étroits et stables comme un voisin ou un ami, qui lui apporte son aide pour une partie ou la totalité des actes de la vie quotidienne de manière régulière et à titre non professionnel.
2. DREES, Enquête Handicap-Santé 2008-2009, 2015[2010].
3. Ministère des solidarités et de la santé, "Loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement", Personnes âgées : les chiffres clé, 2018.
4. Institut BVA et la Fondation April, Baromètre des aidants, 2017.
5. CNSA, importance de l'aide informelle apportée par l'entourage aux personnes âgées vivant à domicile, Mai 2018 [2001].

Nantes Métropole

2 cours du Champ de Mars - 44923 Nantes cedex 9
Tél. 02 40 99 48 48 - www.nantesmetropole.org

Auran - Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise

2 cours du Champ de Mars BP 60827 - 44008 Nantes cedex 1
Tél. 02 40 84 14 18 - www.auran.org